

N°2023/06

Nouméa, le 27 janvier 2023

PARUTION DU GUIDE « SENIORS À NOUMÉA 2023 » ET OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Le guide « Seniors à Nouméa 2023 », édité par la Ville de Nouméa et son Centre communal d'action sociale (CCAS) vient de paraître. Il répertorie l'ensemble des services proposés aux seniors de la commune et répond à leurs différentes interrogations.



Le guide est disponible à l'hôtel de ville, au Centre communal d'action sociale, dans les différents services municipaux, dans les associations accueillant des seniors (ACAPA, Fils d'Argent...), les services d'aide à domicile, les lieux fréquentés des seniors, les maisons municipales de quartier, l'Association au Service de Nos Retraités (ASNR), la CAFAT, le pôle gériatrique, les deux résidences pour personnes âgées (Les Orchidées et les Cerisiers bleus), le CHS, le foyer N'GEA le centre Edouard-Trubert de la Croix-Rouge, les maisons de retraite et les accueillants familiaux de la ville.

Il est également téléchargeable en ligne sur
<https://www.noumea.nc/noumea-pratique/ccas/seniors>

[Télécharger le guide en PDF](#)

S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS

De nombreuses activités gratuites sont proposées par le CCAS aux seniors tout au long de l'année, sous forme de session : gym douce, aquagym, danse ... De nouvelles activités viennent enrichir le programme : de la poterie, du crochet perfectionnement ou encore de la marche nordique. Le programme se trouve dans la rubrique des loisirs du guide.

Les inscriptions aux activités seniors se feront uniquement sur rendez-vous au CCAS du lundi au vendredi de 7h30 à 16h, ou par téléphone au 27.07.86, **à partir du lundi 6 février.**

Les activités débuteront le lundi 6 mars.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Habiter Nouméa depuis au moins six mois, et être âgé de 60 ans au moins.
- Fournir le jour du rendez-vous un certificat médical de moins de trois mois indiquant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique d'activités sportives.